



PRÉSIDENTENCE

SECRETARIAT GENERAL 

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'attention des nouveaux bacheliers qu'il est organisé un concours de recrutement d'étudiants à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) pour la formation en Licence Professionnelle dans les spécialités suivantes :

- en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) : Education et Motricité (EM) ou Education Physique et Sportive (EPS),
- en Sciences et Techniques des Activités Socioéducatives (STASE) : Jeunesse, développement communautaire et entrepreneuriat (JDCE).

Pourront se présenter à ce concours les candidats âgés de 25 ans au plus, au 31 décembre 2024 et titulaires d'un BAC 2 séries A, C et D pour la filière STAPS et toutes séries pour la filière STASE.

CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Une fiche d'inscription précisant le parcours choisi, à retirer au secrétariat de l'INJS au moment du dépôt des dossiers ;
2. Une copie simple des relevés de notes du BAC 1 et du BAC 2 ;
3. Un extrait d'acte de naissance légalisé ;
4. Un extrait de certificat de nationalité ou toute pièce en tenant lieu ;
5. Une attestation légalisée de réussite au Baccalauréat 2^{ème} partie ;
6. Un certificat médical datant de moins de trois (3) mois délivré par un médecin, attestant que le candidat ne souffre d'aucune infirmité physique même mineure et apte à la pratique des activités physiques et sportives intenses ;
7. Un curriculum vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
8. Une quittance des frais d'étude de dossiers de dix mille (10 000) FCFA pour les candidats togolais et zone UEMOA et Quinze mille (15 000) FCFA pour les candidats hors zone UEMOA, payable sur le compte de l'UL, IB BANK : N° TG 024 01030 006429700111 01 ou ECOBANK N° TG 055 01708 140004450003 40 (seul l'original du reçu de la banque est accepté).

NB : La candidature des sportifs est encouragée en EPS et celle des jeunes militant dans la vie associative est encouragée en JDCE. Cependant, les justificatifs du niveau de pratique sportive (licence fédérale) ou de vie associative (attestation) doivent être fournis.

Le dossier ainsi constitué devra être déposé au secrétariat pédagogique de l'INJS sis au Stade de Kégué (Lomé), du 09 au 27 septembre 2024 de 08 heures à 16 heures.

EPREUVES DU CONCOURS

A- Des épreuves pratiques sportives et artistiques

Pour l'EPS

1. Des épreuves physiques individuelles obligatoires : test de course navette (Yoyo intermittent), course de vitesse (100 m), saut en longueur ou en hauteur et lancer de poids ou grimper à la corde.
2. Un sport collectif ou un sport de raquette au choix parmi : badminton, basketball, football, handball, tennis de table et volleyball.

Pour la JDCE

1. Des épreuves physiques individuelles et collectives obligatoires : test de demi-Cooper, saut en longueur ou en hauteur, un sport collectif ou de raquette au choix parmi : badminton, basketball, football, handball, tennis de table et volleyball.
2. Test d'arts oratoires et gestuels au choix du candidat parmi : la poésie, le slam, le conte et la performance théâtrale.

B- Des épreuves écrites

1. Une épreuve de culture générale pour les deux parcours (durée : 2H coefficient 1) ;
2. Une épreuve de sciences naturelles portant sur la biologie humaine pour l'EPS (durée : 2H ; coefficient 3) ;
3. Une épreuve se rapportant au domaine de l'animation socioéducative, du développement communautaire, de l'entrepreneuriat ou des loisirs pour la JDCE (durée : 2H ; coefficient 3).

NB : Toute moyenne inférieure à 10 sur 20 dans les épreuves pratiques et/ou toute note inférieure à 5 sur 20 dans l'épreuve de spécialité sont éliminatoires.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de l'INJS, 01BP : 1515 Lomé 01-Togo, Tél. +228 70424928, Email : injs_ul@univ-lome.tg

Lomé, le 13 AOUT 2024

Le Président,



Professeur Adama Mawulé KPODAR